







Fédération Française Handisport

42 rue Louis Lumière · 75020 paris Tél. 01 40 31 45 00 contact@handisport.org

- (f) ffhandisport
- (D) @handisportofficiel
- @FFHandisport

Réalisation : Commission sportive & Bureau des sports & Service communication. © FF HANDISPORT 2020

LA PRATIQUE SPORTIVE

Foot-Fauteuil Électrique 04

Contactez la commission sportive 11

FÉDÉRATION

Organigramme fédéral 14
Statistiques et chiffres clés 15
Nos 25 disciplines sportives 16
Comment se faire classifier ? 18

CLUBS & COMITÉS



Foot-Fauteuil Électrique

Le foot-fauteuil électrique est un sport collectif d'opposition adapté du football. L'objectif est de marquer un maximum de buts en propulsant le ballon par l'intermédiaire du pare-chocs avant du fauteuil électrique, tout en empêchant l'adversaire d'en faire autant.

Le foot-fauteuil électrique en chiffres

UN PEU PLUS DE 900 LICENCIÉS

- > 407 compétiteurs
- > 94 loisirs
- > 129 établissements
- > 305 cadres dirigeants
- > 3 cadres fédéraux

95 STRUCTURES (+CLUBS) AFFILIÉES PROPOSENT AUJOURD'HUI LE FOOT-FAUTEUIL ÉLECTRIQUE





Le foot-fauteuil électrique, pour qui?



Le foot-fauteuil est ouvert à toute personne munie d'un fauteuil électrique.

Capacités développées

Maîtrise du fauteuil • Stratégie du jeu d'équipe

Matériel & sécurité

LE FAUTEUIL ÉLECTRIQUE

Le fauteuil doit préserver l'intégrité physique des joueurs. Des adaptations peuvent être nécessaires, comme des protections latérales si le ballon se coince sous le fauteuil, une ceinture de maintien, des sangles aux pieds, ou un appui-tête selon le handicap du joueur. Il existe des fauteuils spécialement étudiés pour la pratique sportive

en compétition type Storm FFH Invacare, Quickie, Strike Force P200 ou Quickie P220... Prix moyen 8000 €.



LE PARE-CHOCS AVEC ATTACHES

Afin d'éviter l'achat onéreux d'un fauteuil de compétition, il est possible d'équiper un fauteuil électrique standard d'un pare-chocs muni d'attaches pour un prix moyen de 700 €.



LE BALLON

Le foot fauteuil électrique se pratique avec un ballon de 33 cm de diamètre, soit 1,5 fois plus grand qu'un ballon de football classique. Il en existe différents modèles, homologués ou non par la FIPFA (Fédération Internationale de Powerchair Football Association). Les homologations sont revues régulièrement avec l'évolution notamment des fauteuils de compétition. Elles sont avant tout mises en application pour la sécurité des pratiquants (éviter que le ballon ne monte trop et percutent les sportifs par exemple).



LES POTEAUX DE BUT

Les poteaux de buts permettent d'établir la zone de but dans la surface de réparation. Les poteaux de but mesurent 1m à 1,2m de hauteur et sont amovibles.



LE MATERIEL D'ADAPTATION

- > Les sangles : du tronc, des pieds/genoux et des bras,
- > Les mousses de protection,
- > Les genouillères,
- > Le cale tronc.

À SAVOIR: Pour plus d'informations sur le matériel de jeu, consultez le « Cahier des experts: le fauteuil et ses réglages ». https://extranet.handisport.org/documents/viewDocument/2644



FOOT FAUTEUIL ÉLECTRIQUE LE FAUTEUIL ET SES REGLAGES



Achat de matériel : retrouvez tout le matériel de référence conseillé par la FFHandisport, dans notre guide matériel. http://www.handisport.org/documents/ressources/GUIDE-MATERIEL-20190226.pdf



Le matériel pour la pratique handisport pouvant être coûteux pour certaines associations/clubs, la Fédération Française Handisport a mis en place un dispositif d'aides.

Toutes les associations affiliées ont accès aux aides de financement proposées par la FFH: aide à l'acquisition de matériel, à la mise en place de projets, à l'organisation d'évènements ou de compétitions, de séjours sportifs...

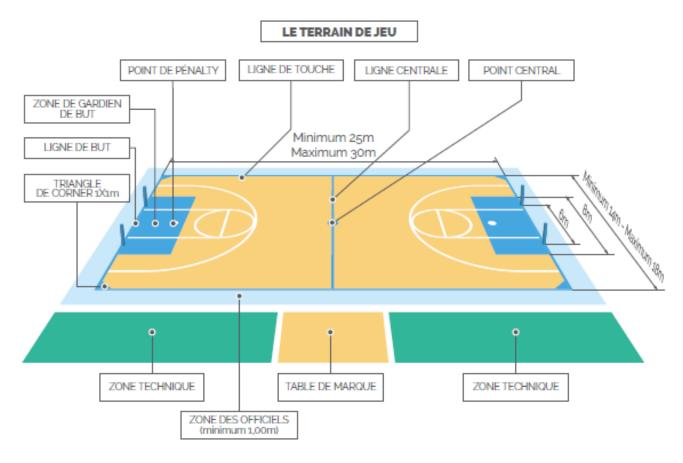
Votre affiliation à la Fédération vous permet d'accéder plus facilement à certaines aides financières locales. De plus, vous bénéficiez de la reconnaissance d'utilité publique qui vous permet de recevoir des dons, et des subventions et de délivrer un reçu fiscal grâce à cette délégation.

Plus d'informations : http://www.handisport.org/ aides-financieres/



Pratique

Le foot-fauteuil électrique se joue dans un gymnase, sur un terrain de basket mesurant 25m à 30m de longueur sur 14m à 18m de largeur. Le tracé de la surface de but est spécifique et mesure 8m de longueur sur 5m de largeur. Des corners sont également tracés aux quatre coins du terrain. Le point de pénalty se situe à 3.5m de la ligne de but. Il est indispensable de prévoir une zone de dégagement autour du terrain pour la sécurité des pratiquants.



Règlement

- 2 équipes de 4 joueurs (3 joueurs de champ et 1 gardien de but) s'affrontent pendant 2 périodes de 20 minutes.
- Lors d'une remise en jeu, tous les joueurs doivent respecter une distance de 5m du ballon. Le joueur qui fait la remise en jeu ne peut toucher le ballon qu'une seule fois.
- > 2 contre 1 : le fait pour 2 coéquipiers de participer à une action face à un adversaire seul dans un rayon de 3m, constitue une faute. Le seul joueur autorisé à créer ce surnombre est le gardien de but, uniquement lorsqu'il est dans sa propre zone « de gardien de but ». Cette faute conduira alors l'arbitre à siffler un coup franc indirect pour l'équipe adverse.
- Zone de gardien de but : il ne peut pas y avoir plus de 2 joueurs d'une même équipe (gardien inclus) dans leur propre zone « de gardien de but ».
- Le tir au but est généralement sifflé pour des contacts dangereux, il est tiré à 3,5m de la ligne de but. Le gardien doit rester derrière sa ligne jusqu'à la frappe du ballon. Tous les joueurs doivent être derrière le ballon et à au moins 5m de lui.

- Le contact est autorisé uniquement pare-chocs contre pare-chocs. Le contact avec une autre partie du fauteuil ou la charge ne sont pas autorisés. En cas de charge, un coup franc indirect est sifflé pour l'équipe adverse.
- > Le jeu en marche arrière est autorisé lorsque celle-ci est maîtrisée et n'implique pas d'autres joueurs.
- > La vitesse du fauteuil est limitée à 10 km/h.



Licence FF Handisport

Le sportif doit être titulaire d'une licence handisport, c'est à dire être rattaché à une structure affiliée à la Fédération Française Handisport (club ou section).

- > Licence (cadre, loisir, compétition -20 ans): 29€
- > Licence compétition adultes (+ 20 ans): 66 €

Les licences loisir et cadre ne donnent pas accès aux compétitions nationales.



Affiliation pour un club

Tout club peut prendre une affiliation (vérifier dans les statuts de l'association que la mention tout public apparaît) avec pour critère obligatoire le fait d'avoir au minimum trois licenciés dont au moins un sportif en situation de handicap, quel que soit son mode de pratique.

> Affiliation: 95 € par an

Pour plus d'informations : <u>http://www.handisport.org/documents/federation/Affiliations-Licences_Notice 2020-2021.pdf</u>



Classification

L'objectif du système de classification au foot fauteuil est d'harmoniser les compositions d'équipes et d'offrir une plus grande équité lors des oppositions. Le but de ce système de classification est de garantir une place sur le terrain aux joueurs les plus impactés physiquement par leur pathologie par la présence de deux PF1 sur le terrain.

La classification se déroule de la manière suivante. Il faut :

- > Déterminer si le joueur est éligible à la pratique de la discipline.
- > Déterminer dans quelle classe de handicap les sportifs sont positionnés.

La classification prend notamment en compte les critères suivants :

- Maintien du tronc.
- > Maintien et mobilité de la tête,
- Maintien et mobilité des membres supérieurs et inférieurs.

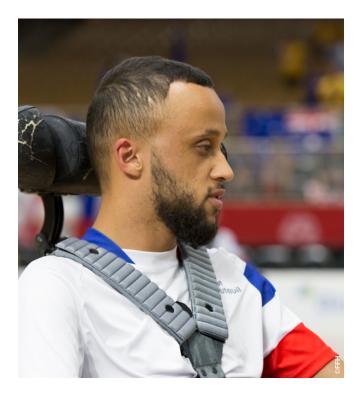
Il existe trois niveaux de classification :

- > PF1 : Les joueurs ayant le moins de mobilité.
- > PF2: Les joueurs ayant plus de mobilité.
- PF3: Les joueurs non éligibles aux compétitions internationales.
- > NE : Les personnes non éligibles pour la pratique.

À SAVOIR: Ces classifications sont appliquées pour tous les joueurs évoluant en Division 1 ou en compétition internationale.

Pour plus d'informations, contactez la commission sportive : <u>foot-fauteuil@handisport.org</u>





Compétitions

Compétitions nationales

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Il existe trois divisions au niveau national, plus un quatrième niveau régional avec six championnats distincts : Nord, Île-de-France, Centre, Bretagne, Sud-Ouest et Sud-Est. Les week-ends de championnat s'organisent en "week-ends plateaux" : plusieurs équipes se déplacent sur un même site et jouent jusqu'à 4 matchs sur 2 jours selon le calendrier.

Le Championnat de France se divise en trois divisions :

- Division 1: 10 équipes s'affrontent en matchs aller/ retour sur 9 week-ends. Le titre de Champion est décerné au 1er du classement final. Les 3 premières places offrent potentiellement une qualification en Coupe d'Europe des Clubs. Les deux derniers du classement seront relégués en Division 2.
- Division 2: 10 équipes s'affrontent en matchs aller/ retour sur 9 week-ends. A l'issu de la compétition, il y aura deux montées en Division 1 et deux descentes en Division 3. Le titre de Champion est décerné au ler du classement final.
- Division 3: 8 équipes s'affrontent en matchs aller/ retour sur 7 week-ends. A l'issu de la compétition, il y aura deux montées en Division 2 et deux descentes en Division 4. Le titre de Champion est décerné au ler du classement final.
- Division 4 (six zones régionalisées): Nord, Ouest, Îlede-France, Atlantique, Est et Sud. Dans chacune des zones, les équipes s'affronteront en match aller-retour. Les équipes classées premières de chaque zone à l'issue de la saison accèdent à la Division 3.

COUPE DE FRANCE

Toutes les équipes inscrites dans les différents championnats y participent gratuitement. Elles sont regroupées dans leur zone géographique d'origine (Nord, Îlede-France, Centre, Bretagne, Sud-Ouest, Sud-Est). Un tirage au sort interrégional est effectué pour définir le tableau complet dans la région.

Le vainqueur de chacune des six phases régionales est ensuite qualifié pour la Phase Finale de la Coupe de France ainsi que le tenant du titre et le cinquième, vainqueur du tournoi de la Consolante de l'édition précédente.



Déroulement de la phase finale

Elle débute par des quarts de finale tirés au sort. Les vainqueurs continuent la compétition jusqu'à la finale, les perdants eux continueront sur un tournoi de consolante qualificatif pour l'édition suivante.



Haut niveau

Au niveau international, le foot fauteuil est composé d'organisations continentales sous l'égide d'une fédération internationale : la FIPFA (Fédération Internationale de Powerchair Football Association).



Il existe des compétitions internationales de nations et de clubs sur le plan continental et sur le plan mondial :

- > Coupe du Monde de Nations
- > Coupes Continentales de Clubs et de Nations
- > Championnat d'Europe





Développement

La commission fédérale, par le biais de ses coordonnateurs régionaux, favorise l'émergence des petites structures et les incite à intégrer les compétitions.

Pour les contacter : <u>http://www.handisport.org/referents-regionaux/</u>

Formation

Le développement des pratiques physiques ou sportives auprès des personnes en situation de handicap passe par la formation des cadres, bénévoles ou professionnels. L'acquisition de savoirs et savoir-faire spécifiques afin de mieux encadrer est donc une priorité fédérale.

Il existe deux formations:

- 1. Arbitre
- 2. Classificateur

Plus d'informations auprès du Pôle formation : https://www.formation-handisport.org/.











CONTACTEZ-NOUS

Fédération Française Handisport

Tél. 01 40 31 45 00 42 rue Louis Lumière • 75020 paris contact@handisport.org

Site internet : http://foot-fauteuil.fr/

 $\textbf{Facebook}: \underline{\textbf{https://www.facebook.com/FootFauteuilFrance/}}$

COMMISSION SPORTIVE

Directeur Sportif
Aurélien Vandenbergue
foot-fauteuil@handisport.org





Organigramme fédéral

AU NIVEAU NATIONAL

PRÉSIDENCE • BUREAU EXÉCUTIF • BUREAU DIRECTEUR • COMITÉ DIRECTEUR



Direction Générale

Services fédéraux

Ressources humaines
Relations internationales
Communication & Marketing
Licences & Affiliations
Comptabilité / Accueil

Direction Technique Nationale

Les 5 pôles

DÉVELOPPEMENT / PERFORMANCE EXPERTISE / FORMATION TERRITOIRES

Commissions sportives
25 disciplines sportives

Direction Médicale & Paramédicale

AU NIVEAU RÉGIONAL 16 comités régionaux handisport

Équipes Technique Régionales (ETR): Référents formation, jeunes et P.A.S, clubs, sports de nature

AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

88 comités départementaux handisport

AU NIVEAU LOCAL

1350 clubs

Statistiques et chiffres clés saison 2017-2018

Tour d'horizon des effectifs dans les principaux domaines d'activité.

Pratiquants: 32356 licences

26152 licences annuelles, dont 32% de femmes

- > 5 860 licences Compétition
- > 7605 licences Cadre
- 3944 licences Établissement
- > 8743 licences Loisir
- > 6204 Pass'sports

Structures : 16 comités régionaux & 88 départementaux

1 350 clubs dont 138 nouveaux

- > 539 associations
- > 806 sections de clubs valides représentant 60 % des structures affiliées
- > 5 structures agréées

Sport de haut niveau

- 4e place de la France aux Jeux Paralympiques d'hiver de PyeongChang
- > 52 podiums sur des épreuves mondiales dont 20 titres
- > 28 médailles européennes dont 4 titres
- > 309 sportifs inscrits sur listes ministérielles haut niveau, espoirs et collectifs nationaux.
- Plus de 100 jeunes intégrés dans le dispositif Jeunes à Potentiel (JAP)

Pratique Jeunes

- > 679 actions territoriales, dédiées ou accueillant des jeunes de moins de 21 ans, ont été menées en direction de 7705 jeunes (chiffre issu des données transmises dans le cadre du dispositif des étoiles régionales 2016).
- > 4883 licenciés de moins de 21 ans dont :
- > Licences loisirs: 34%
- > Licences établissements : 40 %
- > Licences compétition: 22%
- Licences cadres: 4%
- > 162 participants au Grand Prix Handisport à Poitiers
- 734 clubs ou sections accueillent un ou plusieurs jeunes de moins de 21 ans, soit 55 % des structures affiliées à la FFH.

Label Club

- > 146 clubs labellisés dont 27 nouveaux cette saison, soit 59 clubs labellisés et 87 sections au total
- > 109 clubs 1 étoile / 26 clubs 2 étoiles / 11 clubs 3 étoiles
- > Top 3 des régions : Ile-de-France, 30 clubs / Nouvelle-Aquitaine, 18 clubs / Occitanie, 18 clubs

Sports de nature

- > 7957 pratiquants réguliers
- Le cyclisme, le ski, la randonnée et la voile sont les disciplines les plus pratiquées
- > 421 structures proposent une activité régulière dont 17% en cyclisme

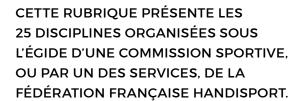
Formation

- > 105 sessions de formation agréées par le CNFH ont eu lieu pour un total de 1 297 stagiaires
- > 40 référents formation dans les comités et commissions sportives

Vie fédérale

 Plus de 500 participants aux Journées Nationales Handisport

NOS SERVICION DE LINES SPORTIVES



AUTRES SPORTS

LES CLUBS AFFILIÉS À LA FFH AINSI QUE LES COMITÉS RÉGIONAUX OU DÉPARTEMENTAUX HANDISPORT PEUVENT PROPOSER UNE MULTITUDE D'AUTRES SPORTS À LEURS ADHÉRENTS DE FAÇON RÉGULIÈRE OU PONCTUELLE.



ATHLÉTISME



CANOË-KAYAK



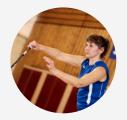
FOOTBALL SOURDS



NATATION



SKI ALPIN & SNOWBOARD



BADMINTON SOURDS



BASKET FAUTEUIL



BOCCIA



BOWLING SOURDS



CYCLISME



ESCRIME



FOOTBALL MAL-MARCHANTS



FOOT À 5 DV / CÉCIFOOT



FOOT FAUTEUIL ÉLECTRIQUE



GOALBALL



DÉVELOPPÉ COUCHÉ & MUSCULATION



HANDBALL SOURDS



PLONGÉE SUBAQUATIQUE



RANDONNÉE



RUGBY FAUTEUIL



SARBACANE



SKI NORDIQUE



SPORTS BOULES PÉTANQUE



TENNIS DE TABLE



TIR À L'ARC



Comment se faire classifier?

Qu'est-ce que la classification?

Elle peut être définie comme une procédure incontournable dans le milieu competitif qui consiste à évaluer le potentiel physique, visuel ou auditif de chaque compétiteur, d'en étudier l'impact sur le geste technique afin de l'intégrer dans une catégorie appelée "classe".

- Les classes servent à rétablir l'équité dans la compétition sportive : réduire ou annihiler les désavantages liés au handicap afin de donner à chacun les mêmes chances de victoire basées uniquement sur le niveau sportif.
- Chaque sport a son système de classification en fonction du handicap du sportif et de ses capacités fonctionnelles.
- La classification se décline en trois niveaux : local ou régional (dans certains sports), national, international.

Qui sont les classificateurs?

- > Le classificateur Médical :
 - Médecin spécialiste en rééducation, de la vision ou de l'audition
 - Kinésithérapeute, Ergothérapeute... ou autre technicien de santé connaissant le handicap et compétent pour pratiquer des bilans médicaux chiffrés ou fonctionnels

Le classificateur Technique: spécialiste de l'activité il a une connaissance médicale minimale et son rôle est d'analyser le geste technique en vue de déterminer l'impact de la déficience sur l'efficacité motrice en situation.

À SAVOIR La classification médicale est la base du système car elle détermine la nature de la pathologie, vérifie si elle s'intègre dans les pré-requis de l'activité (admissibilité) et est garante de l'éligibilité du sportif. Certaines classifications sont uniquement fonctionnelles.

Comment se faire classifier au niveau de son club (ou comité)?

Pour participer à mes premières compétitions au niveau régional, il faut que l'on puisse m'attribuer une première classification provisoire.

- Mon entraîneur, le kiné, le médecin ou les techniciens de mon club ou de mes comités peuvent s'appuyer sur les documents fournis par la commission sportive : procédure, guide et fiches de classification.
 - Voir sur www.handisport.org
- Je peux également contacter les classificateurs nationaux des commissions sportives (ou la commission sportive) pour affiner la classification et confirmer mon "éligibilité" (notion de handicap minimum pour participer aux compétitions handisport).

Les classificateurs nationaux sont susceptibles, dans certains sports, de demander des pièces complémentaires (dossiers médicaux) pour aider à attribuer la première classification.

Comment se faire classifier au niveau national?

> 1re étape / Constitution d'un dossier de classification nationale. Ce dossier comprend un document d'acceptation (consentement à être classifié), une partie administrative, une partie sportive éventuelle, une partie médicale et des documents complémentaires.

À SAVOIR Les instances régionales peuvent contribuer à l'élaboration du dossier de classification qui sera transmis aux instances nationales.

- > 2^{ème} étape / Organisation d'un rendez-vous avec le(s) classificateur(s) national(-aux)
 - S'il y a lieu, je suis en tenue sportive.
 - J'ai ramené le double du dossier ainsi que les documents complémentaires.
 - Je remplis les documents qui me sont demandés.
 - L'examen médical : le classificateur médical me fait un ou plusieurs bilans adaptés à ma pathologie
 - Les tests techniques ou fonctionnels : le classificateur technique peut me faire passer des tests en situation fonctionnelle ou de jeu...

À l'issue de la première étape, le pratiquant est reçu en entretien par les évaluateurs qui lui donnent sa classe provisoire.

À SAVOIR Le sportif mineur doit être accompagné pendant la classification par son entraineur ou une autre personne majeure. Les renseignements médicaux restent confidentiels.

> 3^{ème} étape / Durant les épreuves ou les phases de jeu. Les classificateurs observent le sportif pour confirmer la classification attribuée ou la modifier si besoin. Après ces deux phases, la classification nationale devient officielle.

Comment se faire classifier au niveau international?

La démarche est initiée par la commission sportive auprès des instances internationales.

- > Pour la plupart des disciplines, la classification est juxtaposée à une compétition Open.
- Le nombre de ces opportunités est limité.
- La licence internationale (Dossier à constituer auprès du CPSF via la Commission Sportive).
- Téléchargement du dossier sur le site internet de l'instance internationale (IPC ou fédération internationale concernée via le CPSF)

À **SAVOIR** La classification internationale est la dernière recevable

Comment fonctionne la classification pour les sportifs déficients sensoriels?

- Pour les sportifs sourds: il faut fournir un audiogramme, établi par un médecin O.R.L indiquant une perte auditive d'au moins 55 dB de moyenne sur les 3 fréquences 500, 1000 et 2000 Hertz.
- Pour les sportifs déficients visuels : il faut fournir un dossier renseigné par un médecin ophtalmologiste indiquant l'acuité visuelle et le champ de vision du sportif.

La classification spécifique aux événements jeunes (10 à 21 ans)

Cette classification comprend 2 grandes catégories de pratique : « Debout » et « Fauteuil » qui sont en fonction de la façon dont le jeune pratique son activité sportive et qui représente son mode de déplacement habituel.

Au sein de ces deux grandes catégories de pratique, de 4 à 7 classes de handicaps sont définies en fonction du potentiel physique ou sensoriel de chaque jeune :

- Debout: D1 D2 D3 D4 D5A (non voyants) -D5B (mal voyants) - Sourds
- > Fauteuil: FE (Fauteuil Electrique) F1 F2 F3
- > www.handisport.org/documents/jeunes/Classifications-Jeunes.pdf



VOS RESSOURCES CLASSIFICATION

Personnes ressources

Conseiller Technique Fédéral Régional ou Correspondant Régional, Médecin Régional, Directeur Sportif, Classificateur

Renseignements auprès de votre comité régional : http://annuaire.handisport.org

Documents ressources

Consultez les sites internet des commissions sportives Handisport, accès via :

www.handisport.org/tous-les-sports



CLUBS &CO,-MITES



Clubs, 6 bonnes raisons de vous affilier

Retrouvez tous les documents concernant les affiliations, licences et assurances sur le site fédéral, rubrique "CLUBS & COMITÉS" : www.handisport.org/affilier-son-club



UNE PRATIQUE SPORTIVE DIVERSIFIÉE

- > Licence multisport (une licence : plus de 50 sports)
 - > Accès aux compétitions
- > Une assurance spécialisée aux sportifs en situation de handicap



L'EXPERTISE HANDISPORT

- > Accès à des formations pour vos bénévoles, dirigeants, éducateurs, entraineurs et arbitres
- > Accès à la Médiathèque : de nombreux documents vidéos, photos, un vrai outil de partage



DES OUTILS MIS À DISPOSITION

- > Des ressources de financement
- Permettre à votre structure d'être affiliée au sein du mouvement handisport et bénéficier de son réseau de communication
 - > Une plateforme d'avantages



RÉSEAU

Être accompagné dans votre projet de club par les comités départementaux et régionaux handisport : conseils, soutien administratif, logistique, financier...



ÉVÉNEMENTS & COMPÉTITIONS

Participer aux événements et compétitions handisport



FORMATION

Formez les cadres licenciés de votre club : bénévoles, dirigeants, éducateurs, entraîneurs, arbitres



Licences & affiliations: mode d'emploi

Notice Affiliations Licences

Ce document de référence recense toutes les informations, règles et recommandations applicables pour la saison. www.handisport.org/affilier-son-club

Au sommaire:

- > Affiliations
- > Types de licences et tarifs
- > Structures agréées
- > Certificats médicaux
- > Mutation (pour les compétiteurs)
- > Assurances, garanties, réserves et exclusions
- > Doubles licences et conventions interfédérales
- Avantages offerts par la licence
- > FAQ outils licences



Repères

- La licence est nationale pour la pratique du loisir : elle permet de prendre part aux activités et de pratiquer tous les sports de loisirs autorisés par l'assurance et mentionnés sur votre certificat médical, dans toutes les associations affiliées à notre fédération. Seule l'adhésion à l'association suivante pourra vous être demandée.
- Licence compétition: les sportifs pratiquants plusieurs disciplines en compétition bénéficient de la gratuité de leurs 2° et 3° licences compétition quel que soit le club. Seule l'adhésion à la 2° ou 3° association pourra vous être demandée.
- Pass' Sport 3 ou 10 jours (consécutifs):
 titre d'adhésion et d'assurance temporaire.
 Déclarez votre manifestation en ligne au moins 48 h avant son démarrage.



http://licences.handisport.org

Une seule adresse pour gérer vos licences et affiliations, accéder à vos données et statistiques et retrouver vos documents.

- > Attestations d'affiliation et d'assurances
- > Reçus comptables
- > Formulaires d'assurance
- > Formulaire de mutation
- > Certificat médical type
- > Conventions interfédérales
- > Mandat de prélèvement
- > Déclaration d'accident
- > Notice Affiliations Licences
- > Mode d'emploi réaffiliation

Contacter le Service Licences

Danaé DELONGLÉE

Tél. 01 40 31 45 19 · <u>licences@handisport.org</u>
Permanence téléphonique du lundi au vendredi
de 13h30 à 17h30

Fabien FRANCISCO (accueil & standard FFH) Tél. 01 40 31 45 00

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Certificat médical

- A NOTER La commission médicale de la FFH, en accord avec le Comité Directeur, a choisi de ne pas modifier le protocole de prise de licence actuel. Par conséquent, toute demande de licence doit obligatoirement être accompagnée d'un certificat médical datant de moins d'un an et attestant l'absence de contre-indication à la pratique de la ou des activité(s). Pour la compétition, le CM doit préciser : « absence de contre-indication à la pratique en compétition ».
- Pass' Sports: il est vivement recommandé aux organisateurs de manifestations sportives ouvertes aux titulaires de Pass'Sports de demander la présentation d'un CM.
- Manifestations sportives: les organisateurs de manifestations sportives doivent s'assurer au préalable que les participants sont en capacité de produire ou justifier d'un CM adéquat, qu'il s'agisse ou non d'une compétition, et inscrire ces dispositions au règlement de la manifestation.
- Pour participer à une compétition, officielle ou non (championnat, raid multisports, challenge multi activités, etc), le licencié doit présenter:
 - soit un CM datant de moins d'un an et attestant l'absence de contre indication à la pratique en compétition de la discipline concernée.
- soit sa licence compétition délivrée pour la discipline concernée et portant attestation de la délivrance de ce certificat.



CLUBS / N'oubliez pas de mettre à jour vos informations!

Il est indispensable de mettre à jour vos coordonnées. même en cours de saison.

- Les informations publiques accessibles via l'outil extranet Trouver un club / Où pratiquer? sont directement issues, en temps réel, de l'outil de gestion des licences et affiliations.
- > Pour mettre à jour vos informations, connectez-vous sur : https://licences.handisport.org

À SAVOIR Les associations d'établissements qui accueillent exclusivement leurs résidents lors des créneaux de pratique sportive doivent le mentionner sur l'outil de gestion des licences et affiliation à la rubrique "publics accueillis".



LICENCIÉS / Accédez à votre espace

- NOUVEAUTÉ Licence dématérialisée : imprimez désormais votre licence directement depuis votre espace licencié.
- > Vous pouvez modifier en ligne vos coordonnées postales et téléphoniques, renseigner votre e-mail pour recevoir Handisport Le Mag', télécharger votre photo numérique et imprimer si besoin une attestation de licence.
- Pour accéder à votre espace "Licencié Handisport", vos codes de connexion vous ont été envoyés par e-mail lors de la saisie de votre licence 2018/2019.

La licence sportive

La licence Handisport permet à chacun d'accéder à l'offre sportive de la Fédération Française Handisport et de s'assurer dans le cadre des activités. Le tarif de la licence se distingue de celui de l'adhésion à un club dont le montant est fixé par chaque structure.

	Pass'sport 3 jours	Pass'sport 10 jours	Licence Loisir	Licence Établissement ³	Licence Compétition	Licence Cadre (+ de 18 ans)
TARIFS	1€	5€	28,50€	de 17 à 8€ tarif dégressif⁴	28,50 € pour les - 20 ans 65 € pour les + 20 ans Gratuité 2°, 3° licence compétition	28,50€
DURÉE/VALIDITÉ	3 jours consécutifs	10 jours consécutifs	31 août 2019	31 août 2019	31 août 2019	31 août 2019
JEUNES Développement						
JEUNES Animation découverte						
JEUNES Pré-compétition						
JEUNES Performance						
LOISIRS tous sports¹ tous niveaux						
COMPÉTITIONS TOUS SPORTS ¹ sans délivrance de titre ²						
COMPÉTITIONS DANS UN SPORT 1 avec délivrance de titre 2						
FORMATIONS						

La licence ne couvre que les sports autorisés par l'assurance et mentionnés sur le certificat médical (datant de moins d'un an) attestant de l'absence de contre indication à la pratique de la ou des disciplines choisies.

La délivrance de titres concerne les championnats départementaux, régionaux et nationaux (au sens de l'article R131-13 du Code du Sport).

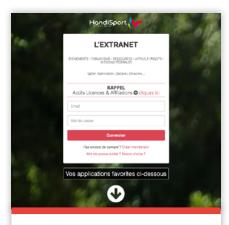
^{3.} La licence Établissement est réservée aux sportifs des structures spécialisées.

Tarif dégressif en fonction du nombre de licences prises pour l'année en cours.



Vos applis handisport extranet.handisport.org

La FFH poursuit le déploiement d'outils permettant un accès facilité aux informations sur les activités de la fédération, de ses comités et clubs : gestion des formations, des calendriers, des licences et labels, des compétitions et sportifs de haut niveau, etc. Ces applications, selon leur usage, sont progressivement mises à disposition du grand public, des clubs et licenciés.



La page d'accueil de toutes vos applis!

http://extranet.handisport.org

Tous vos outils extranet sous la main, d'un seul coup d'oeil. Gagnez du temps, ajoutez cette page à vos favoris!



Où pratiquer? Trouver un club

http://annuaire.handisport.org

Accessible dès la page d'accueil du site FFH, cette appli vous permet d'accéder aux coordonnées de l'ensemble des structures handisport. "Où Pratiquer?" est au cœur de l'information fédérale sur l'activité des clubs affiliés.

À SAVOIR / Nous vous rappelons que ces informations sont directement issues de l'outil de gestion des licences et affiliations. Clubs, n'oubliez pas de mettre à jour vos informations, même en cours de saison!



Les événements handisport partout en France

http://calendrier.handisport.org

Vous organisez un événement ou une compétition? N'oubliez pas de renseigner dès maintenant le calendrier officiel FFH, c'est une étape incontournable pour le faire savoir, pour nous permettre de le relayer et surtout pour mobiliser des participants! Source d'infos officielle, le calendrier en ligne est l'un des outils les plus consultés du site, notamment par les partenaires et les médias! Pour plus de visibilité, nous vous recommandons d'ajouter des infos complètes : dossier, flyer, affiche, lien vers votre site ou page Facebook...



Licences & affiliations Label club

http://licences.handisport.org

Se réaffilier au mouvement handisport, prendre des licences, observer vos statistiques et progressions, candidater au label club handisport

À SAVOIR / Retrouvez sur cet outil l'ensemble des procédures liées à votre structure.



Votre messagerie handisport

http://webmail.handisport.org

Clubs et comités, le webmail handisport est la messagerie par laquelle passent toutes les informations essentielles et officielles de la fédération. Ne passez pas à côté d'une info importante, consultez votre messagerie.



Un espace mutualisé, réservé à tous!

http://agora.handisport.org

Partagez vos idées, vos ressources et bonnes pratiques sur Agora, la plateforme d'échange des acteurs du mouvement.

À SAVOIR / Les interventions des Journées Nationales Handisport sont accessibles sur Agora: powerpoint, présentation, compte rendus, photos...



Suivre une formation handisport

http://formation.handisport.org

Retrouvez toutes les formations fédérales agréées par le CNFH et déclarées par les comités reconnus "organisme de formation" ou par les commissions sportives : abécédaire, animateur, moniteur, CQH, arbître...

Consultez le calendrier et inscrivezvous à la session de votre choix.

À SAVOIR / Tout stagiaire ou intervenant dispose d'un espace personnel lui permettant d'avoir accès aux informations ou documents liés à une session de formation.



Photos

http://photos.handisport.org

Plus de 10 000 photos à consulter et à télécharger pour illustrer vos supports de communication.

Vidéos

http://videos.handisport.org

Les vidéos peuvent aussi être téléchargées et présentées hors connexion lors d'une intervention en établissement public ou d'une sensibilisation.



Le Centre Ressources

mediatheque.handisport.org

Avec plus de 1000 références (documents, vidéos, photos) liées à la thématique "Sport & Handicap" ce nouvel outil de partage des connaissances, ouvert au grand public, valorise l'expertise fédérale auprès des étudiants et chercheurs.

Une question?

Contact: Samuel GINOT s.ginot@handisport.org

Notes

Notes

Notes	







PARTENAIRES OFFICIELS











PARTENAIRES ASSOCIÉS & FOURNISSEURS OFFICIELS































PARTENAIRE OFFICIEL DE LA COMMISSION FOOT-FAUTEUIL ÉLECTRIQUE







ffhandisport



handisport.org



@FFHandisport

FÉDÉRATION FRANÇAISE HANDISPORT

42 RUE LOUIS LUMIÈRE ● 75020 PARIS TÉL. 01 40 31 45 00 contact@handisport.org